



MAIRIE DE LANUEJOLS

30750

Téléphone : 04 67 82 70 83

Fax : 04 67 82 73 90

Email : mairielanuejols@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANUÉJOLS DU 05 AVRIL 2024

Présents (8) : Manon ALTOUNIAN, Virginie BOYNE, Géraldine CARTAYRADE, Evelyne FURSTOSS-PASTORE, Stéphane GERMAIN, François TEISSIER, Géraldine TRONG, Alexandre VIGNE

Avec la participation d’Ethel LACOMBE et Nathalie BERTOT (secrétaires de Mairie de Lanuéjols)

Absents excusés (2) : Mathieu EVESQUE - donne pouvoir à Alexandre VIGNE ; Marie-Paule GERACE-CORBON.

Début de séance à 20h00.

Ordre du jour

1	Budget Principal : affectation des résultats 2023 et budget primitif 2024	2
1.1	Affectation des résultats.....	2
1.2	Présentation du budget primitif – FONCTIONNEMENT	3
1.3	Présentation du budget primitif – INVESTISSEMENT	5
1.4	Emprunts de la commune.....	6
2	Budget Lotissement : affectation des résultats 2023 et budget primitif 2024	7
2.1	Affectation des résultats.....	7
2.2	Présentation du budget primitif – FONCTIONNEMENT	7
2.3	Présentation du budget primitif – INVESTISSEMENT	8
3	Budget Station service : affectation des résultats 2023 et budget primitif 2024	8
3.1	Affectation des résultats.....	8
3.2	Présentation du budget primitif – FONCTIONNEMENT	9
3.3	Présentation du budget primitif – INVESTISSEMENT	9
4	Budget CCAS : affectation des résultats 2023 et budget primitif 2024	10
4.1	Affectation des résultats.....	10
4.2	Présentation du budget primitif – FONCTIONNEMENT DEPENSES	10
4.3	Présentation du budget primitif – FONCTIONNEMENT RECETTES	11
5	Taux d’imposition.....	11
6	Proposition de contrats d’entretien des chaudières à granulés.....	12
7	Point Conseil Municipal des Jeunes.....	12
8	Non remplacement du poste vacant de 1 ^{er} adjoint.....	12
9	Questions diverses.....	12
9.1	Informations travaux et diverses	12
9.2	Demande d’achat d’une parcelle communale	13
9.3	Réunion publique rue du Serre le 12 avril à 17 h 30.....	13
9.4	Devis restauration des compoix Archives départementales.....	13
9.5	Label « 80 ans de la Libération » et cérémonie	13
9.6	Déplacement de la prochaine date du CM	13

1 Budget Principal : affectation des résultats 2023 et budget primitif 2024

1.1 Affectation des résultats

Tableau des résultats budgétaires 2023 et l'affectation du résultat sur le budget 2024

		RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	AFFECTATION DU RESULTAT 2023	2024	
INVESTISSEMENT	principal	+ 254 893.33€			
			+ 150 000.00€	404 893.33€	INVESTISSEMENT 2024
	Restes à réaliser	125 000.00€			
FONCTIONNEMENT	principal	+ 308 145.59 €			
				158 145.59€	FONCTIONNEMENT 2024

Le budget total de la commune est de 1 692 000 €.

- En fonctionnement, le besoin est de 980 145.59 € : somme de l'excédent de 2023 (158 145,59 €) et des recettes 2024 (822 000 € - cf. paragraphes suivants).
- En investissement, le besoin est la somme de l'excédent de 2023 (404 893,33 €) et des recettes 2024 (575 252,26 € - cf. paragraphes suivants).

→ Le conseil municipal vote l'affectation des résultats 2023 pour le budget primitif 2024, comme présenté :

Pour	Contre	Abstention
09 / 09	0 / 09	0 / 09

CODE	LIBELLE	2023	Réalisé	Proposition 2024
DEPENSES	BUDGET PRINCIPAL	918 308.63€	722 171.96€	980 145.59€
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	299 500.00€	193 389.42€	330 000.00€
012	CHARGES DE PERSONNEL	296 000.00€	279 844.95€	340 000.00€
014	FNGIR	30 000.00€	28 949.00€	33 000.00€
022	DEPENSES IMPREVUES	18 089.63€	0€	0€
023	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	61 119.00€	0€	150 000.00€
042	DOTATIONS AMORTISSEMENTS	5 100.00€	4 830.00€	4 000.00€

65	AUTRES CHARGES	96 000.00 €	86 548.38€	110 000.00 €
66	CHARGES FINANCIERES	10 000.00€	8 710.22€	10 000.00€
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	101 000.00€	119 899.99€	1 500.00€
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 500.00€	0€	1 645.59€

1.2 Présentation du budget primitif – FONCTIONNEMENT

1.2.1 Dépenses

Tableau comparatif des dépenses de Fonctionnement du budget principal entre 2023 et 2024

Tableau synthétique des dépenses de Fonctionnement du budget principal 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	299 500,00	0,00	330 000,00	0,00	330 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	296 000,00	0,00	340 000,00	0,00	340 000,00
014	Atténuations de produits	30 000,00	0,00	33 000,00	0,00	33 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	197 000,00	0,00	110 000,00	0,00	110 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		822 500,00	0,00	813 000,00	0,00	813 000,00
66	Charges financières	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 500,00		1 645,59	0,00	1 645,59
Total des dépenses réelles de fonctionnement		834 000,00	0,00	826 145,59	0,00	826 145,59
023	Virement à la section d'investissement (4)	61 119,00		150 000,00	0,00	150 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	5 100,00		4 000,00	0,00	4 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		66 219,00		154 000,00	0,00	154 000,00
TOTAL		900 219,00	0,00	980 145,59	0,00	980 145,59
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						980 145,59

Commentaires : en Fonctionnement, la commune a un besoin total de 980 145.59 € qui se répartissent sur différentes charges détaillées ci-dessus.

- Le conseil municipal interroge sur le détail des charges d'électricité, afin de connaître les augmentations de tarifs et de consommation éventuelle. Cette réponse sera transmise ultérieurement.
- La différence financière entre la consommation de fioul et de pellets est aussi questionnée. Il est rappelé que les livraisons de pellets étaient régulières, du fait d'une réserve trop petite (à améliorer). De la même façon, cette expertise est à mener.
- Les charges du personnel ont augmenté de 296 000 € et 340 000 € (évolution des points d'indice et prime exceptionnelle du pouvoir d'achat)
- La question du salaire du responsable du service technique, est posée.
Ce nouveau poste est rémunéré à temps complet, sur la base d'un adjoint technique principal 1^{ère} classe en haut de l'échelle (même niveau de salaire que les cuisiniers).

1.2.2 Recettes

Tableau récapitulatif des recettes de Fonctionnement du budget principal

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	96 800,00	0,00	115 000,00	0,00	115 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	66 700,00	0,00	68 000,00	0,00	68 000,00
731	Fiscalité locale	256 000,00	0,00	268 000,00	0,00	268 000,00
74	Dotations et participations (3)	342 500,00	0,00	340 000,00	0,00	340 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	20 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
Total des recettes de gestion courante		784 000,00	0,00	818 000,00	0,00	818 000,00
76	Produits financiers	2 700,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	500,00	0,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		787 700,00	0,00	821 000,00	0,00	821 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
TOTAL		788 700,00	0,00	822 000,00	0,00	822 000,00
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						158 145,59
=						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						980 145,59

Commentaires : Les recettes de fonctionnement sont composées de :

- Excédent de 2023 reporté
- Ventes de bois
- Assainissement (transfert de compétences à la communauté de communes)
- Les loyers de la poste et du syndicat de l'eau
- Impôts et taxes
- Dotations et participations (DGF)

Les dotations de l'Etat qui baissent légèrement.

1.3 Présentation du budget primitif – INVESTISSEMENT

1.3.1 Dépenses

Tableau synthétique des dépenses d'Investissement du budget principal 2024

N° OPERATION	LIBELLE	PROPOSITION	
672	Restes à réaliser	125 000.00€	
16	EMPRUNT	31 000.00€	
165	Dépôt caution	2 500.00€	
45811	RUE DU BARRY comcom	5 500.00€	
040	Subvention transférable	1 000.00€	165 000.00€
	RAPPEL opérations d'équipement		547 293.33€
			712 293.33€

Tableau comparatif des dépenses d'Investissement du budget principal entre 2023 et 2024

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget précédent 2023	PROPOSITION 2024
106 ACHAT TERRAINS	40 000,00€	40 000,00€
10013 EXTENSION RESEAU EDF	2 000,00€	13293.33€
10020 VOIRIE	460 000.00€	269 000.00€
Marché bons à commande	80 000,00€	80 000,00€
Amandes police	70 000.00€	20 000.00€
RUE DU BARRY	210 000.00€	
RUE DU SERRE	100 000.00€	149 000.00€
AUTRES TRAVAUX		20 000.00€
10025 RENOVATION GITES	0€	0€
10030 AMENAGEMENT PLACE	97 000.00€	40 000.00€
10033 BIBLIOTHEQUE	10 000,00€	10 000,00€
10036 TRANSITION ENERGETIQUE	155 000,00€	60 000.00€
SILO	130 000.00€	20 000.00€
PHOTOVOLTAIQUE	25 000.00€	40 000.00€
10037 ACQUISITION BATIMENT	25 000,00 €	90 000,00 €
10038 ESPACE CULTUREL	10 000,00€	20 000,00€
210 ECLAIRAGE PUBLIC	8 200,00€	10 000,00€
67 BATIMENTS COMMUNAUX	40 000,00€	70 000,00€
74 ACQUISITION MATERIEL	50 000,00€	50 000,00€
OPERATIONS FINANCIERES (OFI)	49 100.00€	40 000.00€
Pour information		
Dépenses imprévues	15 100.00€	€
Emprunt	30 500.00€	31 000.00€
Autres	3 500.00€	9 000.00€
TOTAL	946 300.00€	712 293.33€

Commentaires: Les dépenses d'investissement sont de 712 293.33, et regroupent :

- 547 293,33 € pour les opérations d'équipements prévues.
- Reste à réaliser : travaux engagés en 2023 et payés en 2024 (place, rue du barry...)
- Les emprunts regroupent la boulangerie et le centre de formation (cf. paragraphe 1.2) sommes remboursées par les loyers perçus par la commune.
- L'acquisition de matériel est chiffrée à 50 000 € en prévision du remplacement du camion.

1.3.2 Recettes

Tableau récapitulatif des recettes d'Investissement du budget principal

chapitre	libellé	proposition
13	SUBVENTIONS	112 000.00€
10	FCTVA	20 000.00€
	TAXE AMENAGEMENT	4 500.00€
1068	EXCEDENT 2023	150 000.00€
27	IMMO (BOULANGERIE)	11 400.00€
45	OPERATION TIERS (comcom)	5 500.00€
021	Virement section de fonctionnement	150 000.00€
040	Op d'ordre (amortissement)	4 000.00€
	TOTAL	457 400.00€
	REPORT résultat 2023	254 893.33.€
	TOTAL	712 293.33€

Commentaires : Les recettes d'investissement s'élèvent à 457 400 €, et ajout de 254 893,33 € du report de résultat de 2023.

- Le montant de subventions affiché est certain (la commune a l'accord de subvention).
- FCTVA est le Fond de compensation de la TVA.
- Le remboursement des mensualités de la Boulangerie (loyers) permet de payer l'emprunt.

→ Le conseil municipal vote le budget primitif 2024, comme présenté :

Pour	Contre	Abstention
09 / 09	0 / 09	0 / 09

1.4 Emprunts de la commune

L'emprunt du Centre de formation s'arrête en 2028, avec un capital dû de 20 045,23€ ; celui de la Boulangerie en 2040. Le capital à rembourser s'équilibre avec les loyers.

Tableau des emprunts de la commune du 01/01/2024 au 31/12/2024

DATE	ORGANISME	MONTANT	DATE FIN	CRD 31/12/24	IRD 31/12/23	CAPITAL REMBOURSE
01/03/2008	DEXIA CENTRE DE FORMATION	330 000€	01/03/2028	110 321.02€	5 295.41€	20 045.23€
16/03/2020	CE BOULANGERIE	225 000€	25/03/2040	187 105.25€	2 363.41€	10 418.19€
TOTAL POUR LE BUDGET 2022				297 426.27€	7 658.82€	30 463.42€

2 Budget Lotissement : affectation des résultats 2023 et budget primitif 2024

2.1 Affectation des résultats

Tableau des résultats budgétaires 2023 et l'affectation du résultat sur le budget 2024

	RESULTAT	VIREMENT SECT	
	CA 2023	INVESTISSEMENT	REPORT 2024
INVESTISSEMENT	7 335.95€		7 335.95€
FONCTIONNEMENT	- 118 525.05€		- 118 525.05€

En 2023, le résultat en Investissement est de 7 335,95 € et de -118 525,05 € en Fonctionnement.
La vente des parcelles sera confiée à une agence immobilière pour accélérer le processus.

→ Le conseil municipal vote l'affectation des résultats 2023 pour le budget primitif 2024, comme présenté :

Pour	Contre	Abstention
09 / 09	0 / 09	0 / 09

2.2 Présentation du budget primitif – FONCTIONNEMENT

2.2.1 Dépenses

Tableau comparatif des dépenses de Fonctionnement du budget Lotissement entre 2023 et 2024

CODE	LIBELLE	2023	Réalisé	Proposition 2024
DEPENSES	LOTISSEMENT DEPENSES			€
002	RESULTAT REPORTE	117 432.72€	117 432.72€	118 525.05€
6015	TERRAINS A AMENAGER	52 000.00€	1 600.00€	52 000.00€
023	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	110 096.77€		111 189.10€
65	AUTRES CHARGES	1.00€		1.00€
042	OPERATIONS D'ORDRE	0€		0€
		279 530.49€	119 032.72€	281 715.15€

2.2.2 Recettes

Tableau comparatif des recettes de Fonctionnement du budget Lotissement entre 2023 et 2024

CODE	LIBELLE	2023	Réalisé	Proposition 2024
RECETTES	LOTISSEMENT RECETTES			
042	Operations d'ordre	117 432.72€	0€	118 525.05€
7015	VENTE DE TERRAINS	162 097.77€	0€	163 190.10€
773	PRODUIT EXCEPTIONNEL		507.67€	
		279 530.49€	0€	281 715.15€

Commentaires :

Le coût de l'achat du terrain avait été compté dans les 35€/m², au prorata de la surface des 5 parcelles. En effet, toute la parcelle n'est pas aménagée (les 5 parcelles du lotissement correspondent au tiers du prix d'achat total).

2.3 Présentation du budget primitif – INVESTISSEMENT

2.3.1 Dépenses

Tableau comparatif des dépenses d'Investissement du budget Lotissement entre 2023 et 2024

CODE	LIBELLE	2023	Réalisé	Proposition 2024
DEPENSES	LOTISSEMENT DEPENSES			
040	Operations d'ordre	117 432.72€	0€	118 525.05€

2.3.2 Recettes

Tableau comparatif des recettes d'Investissement du budget Lotissement entre 2023 et 2024

CODE	LIBELLE	2023	Réalisé	Proposition 2024
RECETTES	LOTISSEMENT RECETTES	117 432.72€		118 525.05€
001	SOLDE REPORTE	7 3335.95€	7 3335.95€	7 3335.95€
021	VIREMENT SECTION EXPLOITATION	110 096.77€		111 189.10€
040	OPERATION D'ORDRE	0€		0€

→ Le conseil municipal vote le budget primitif "Lotissement" 2024, comme présenté :

Pour	Contre	Abstention
09 / 09	0 / 09	0 / 09

3 Budget Station Service : affectation des résultats 2023 et budget primitif 2024

3.1 Affectation des résultats

Tableau des résultats budgétaires 2023 et l'affectation du résultat sur le budget 2024

	RESULTAT	VIREMENT SECT	
	CA 2021	INVESTISSEMENT	REPORT 2024
INVESTISSEMENT	1 856.95€		1 856.95€
FONCTIONNEMENT	12 498.73 €		12 498.73 €

→ Le conseil municipal vote l'affectation des résultats 2023 pour le budget primitif 2024, comme présenté :

Pour	Contre	Abstention
09 / 09	0 / 09	0 / 09

3.2 Présentation du budget primitif – FONCTIONNEMENT

Tableau comparatif des dépenses de Fonctionnement du budget Station Service entre 2023 et 2024

CODE	LIBELLE	2023	Réalisé	Proposition 2024
DEPENSES	STATION SERVICE	11 000.00€	10 480.42€	18 000.00€
6068	Matières et fournitures	1 900.00€	13.90€	1 500.00€
6156	Maintenance	4 500.00€		3 000.00€
6262	Frais de télécom	1 500.00€	567.85€	1 500.00€
6215	PERSONNEL AFFECTE	2 500.00€	2 025.38	3 000.00€
658	CHARGES DIVERSES	100.00€		500.00€
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	500.00€		500.00€
60663	Fournitures entretien			2 000.00€
023	Virement section investissement (en cas de besoin)			6 000.00€
6811	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	9890.00€	9889.87€	0€

Commentaires : les dépenses regroupent une charge de 18 000 €.

3.3 Présentation du budget primitif – INVESTISSEMENT

Tableau comparatif des dépenses d'Investissement du budget Station Service entre 2023 et 2024

CODE	LIBELLE	2023	Réalisé	Proposition 2024
DEPENSES	STATION SERVICE	4 857.00€	6 889.87€	7 856.95€
040	Operations d'ordre	3 000.05€	3 000.05€	0€
23	IMMOBILISATIONS	1 856.95€		1 856.95€
2315	immobilisations	(si besoin)		6 000.00€

Commentaires : les recettes du budget sont : le remboursement du téléphone (590 €) et la commission perçue sur les ventes d'essence (7 856,95 €). L'information sur l'utilisation de la station pourrait être diffusée sur le bulletin municipal (évolution et suivi du litrage vendu, etc.).

→ Le conseil municipal vote le budget primitif 2024, comme présenté :

Pour	Contre	Abstention
09 / 09	0 / 09	0 / 09

4 Budget CCAS : affectation des résultats 2023 et budget primitif 2024

4.1 Affectation des résultats

Ce budget n'a pas d'investissement. Il regroupe la cuisine centrale et, à la marge, les ventes de concessions funéraires. L'excédent de 2023 de 26 379,98 € est reporté et reste donc en fonctionnement.

→ Le conseil municipal vote l'affectation des résultats 2023 pour le budget primitif 2024, comme présenté :

Pour	Contre	Abstention
09 / 09	0 / 09	0 / 09

4.2 Présentation du budget primitif – FONCTIONNEMENT DEPENSES

Tableau comparatif des dépenses de Fonctionnement du budget CCAS entre 2023 et 2024

CODE	LIBELLE	2023	Réalisé	Proposition 2024
DEPENSES	CCAS 2024	150 300.00€	127 940.70€	197 000.00€
60623	ALIMENTATION	52 000.00€	48 412.18€	87 000.00€
60631	FOURNITURES ENTRETIEN	300.00€	710.42€	2 000.00€
60632	PETIT EQUIPEMENT	2 500.00€	2 303.06€	4 000.00€
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	500.00€	0€	400.00€
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	4 500.00€	3 534.50€	5 000.00€
6156	MAINTENANCE	500.00€	0€	800.00€
618	AUTRES FRAIS DIVERS	100.00 €	0€	200.00 €
6211	PERSONNEL AFFECTE	57 000.00€	61 455.87€	60 000.00€
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	24 000.00€	10 980.60€	24 000.00€
623	DIVERS	500.00€	0€	500.00€
627	SERVICES BANCAIRES	100.00€	7.75€	200.00€
6283	NETTOYAGE LOCAUX	1500.00€	536.32€	2 000.00€
62878	AUTRES ORGANISMES (ARFA)	6 000.00€	0€	10 000.00€
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	0€	0€	600.00€
673	TITRES ANNULEES EXERCICE ANTERIEUR	200.00€	0€	300.00€
DEPENSES			127 940.70€	197 000.00€

Commentaires : La totalité des dépenses de Fonctionnement s'élèvent à 197 000 €.

- La prévision des coûts d'achat de matières premières alimentaires est augmentée (87 000 € en 2024 contre 52 000 € prévus en 2023), notamment en prévision du risque d'inflation, et d'amélioration de la qualité de l'alimentation.
- Les charges de personnel extérieur sont celles du salaire du personnel de l'ARFA mis à disposition pour la cuisine.
- La ligne budgétaire « Fourniture d'entretien » est augmentée pour effectuer un certain nombre de travaux d'entretien à réaliser.

4.3 Présentation du budget primitif – FONCTIONNEMENT RECETTES

Tableau comparatif des recettes de Fonctionnement du budget CCAS entre 2023 et 2024

CODE	LIBELLE	2023	Réalisé	Proposition 2024
RECETTES				197 000.00€
002	RESULTAT REPORTE	17 782.43€	17 782.43€	26 379.98€
7031	CONCESSIONS REDEVANCES FUNERAIRES	400.00€	720.00€	500.00€
706	PRESTATIONS ET SERVICES	102 000.00€	110 818.25€	130 000.00€
7474	COMMUNE	30 000.00€	25 000.00€	40 000.00€
758	PRODUITS GESTION COURANTE	50.00€	0€	120.02€
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS	67.57€	0€	0€
RECETTES				197 000.00€

Commentaires : dans les recettes, on retrouve le report de 2023 de 26 379,98 €.

- La participation de la commune (via le budget principal) est apportée, si besoin, sous forme de subvention. Elle est prévue pour 2024 à hauteur de 40 000 € afin de couvrir les incertitudes liées à l'augmentation des coûts des matières premières (+20% en 2023) d'une part, et d'autre part, pour améliorer la qualité de l'alimentation, plus onéreuse.
- Le coût des repas a été augmenté au 1^{er} janvier 2024. Pour l'ARFA, l'augmentation aura lieu au 1^{er} septembre 2024.
- Le conseil interroge sur l'éventuelle prospection de nouveaux clients. Elle n'est pour l'instant non souhaitée, car en 2023 nous avons augmenté notre clientèle avec les écoles de Veyreau, Camprieu et les centres aérés. Rechercher de nouveaux clients risquerait nous faire passer un pallier en termes de production et donc engendrerait une augmentation des charges.

→ Le conseil municipal vote le budget primitif 2024, comme présenté :

Pour	Contre	Abstention
09 / 09	0 / 09	0 / 09

5 Taux d'imposition

Les recettes totales de la commune de 315 198 € sont alimentées par 4 taxes :

- TFB (Taxe sur le Foncier Bâti), avec un taux de 47.04
- TFNB (Taxe sur le Foncier Non Bâti), avec un taux de 77.35
- Taxe d'habitation sur résidence secondaires, avec un taux de 17.71
- Taxe d'entreprise (CFE), avec un taux de 25.10

Pour information, une dotation versée directement aux communes (CPS), sera dorénavant versée à la communauté de communes qui la reversera à la commune ! Elle représente 15 449 €, et est attribuée pour compenser le transfert des parts de salaires.

De manière globale, la commune perd des dotations de l'Etat.

Le maire propose de ne pas augmenter les taux de la commune.

→ Le conseil municipal vote le taux d'imposition 2024, inchangé :

Pour	Contre	Abstention
09 / 09	0 / 09	0 / 09

La communauté de communes n'a pas augmenté non plus ses taux d'imposition. Pour l'ensemble des taxes, c'est la base fixée par l'Etat qui augmente.

6 Proposition de contrats d'entretien des chaudières à granulés

Après consultation, l'entreprise Benzal, qui a installé les 2 chaudières à granulés, propose des contrats de maintenance avec plusieurs niveaux d'entretien, pour différents coûts par chaudière : 900 € / 1 100 € / 1 350 € / 1 550 €. Ces charges seront réparties sur les locations. Il est choisi le contrat avec le plus de garantie (2 ramonages obligatoires par an et le dépannage 6 jours/7) : 1 550 € / an par chaudière (hors pièce et main d'œuvre).

→ Le conseil municipal vote pour la formule la plus élevée de contrats d'entretien des chaudières à granulés :

Pour	Contre	Abstention
09 / 09	0 / 09	0 / 09

7 Point Conseil Municipal des Jeunes

Le voyage à Paris du CMJ regroupe 14 jeunes de 11 à 19 ans et 4 accompagnants, et aura lieu du 7 au 11 avril, comme suit :

- Départ en bus le dimanche 7 au soir et retour dans la nuit du jeudi 11 avril.
- Lundi : utilisation des transports en commun
 - o visite du Musée du Louvre
 - o pique nique aux jardins des Tuileries
 - o balade en bateau mouche
- Mardi : transport par bus
 - o visite du Trocadéro et de la Tour Eiffel
 - o pique-nique aux jardins du Luxembourg
 - o rendez-vous à 14h30 au Sénat et goûter offert par le Sénat
 - o visite de Paris en bus : Notre-Dame, Arc de triomphe
- Mercredi : utilisation des transports en commun
 - o visite de Montmartre
 - o rendez-vous à 15h et 15h45 (2 groupes) à l'Assemblée Nationale
 - o balade dans Paris (non définie)
 - o départ en bus à 21h30

8 Non remplacement du poste vacant de 1^{er} adjoint

Le conseil municipal confirme son choix de non remplacement du 1^{er} adjoint en date du 5 avril dernier.

→ Le conseil municipal vote le non-remplacement du poste vacant de 1^{er} adjoint :

Pour	Contre	Abstention
09 / 09	0 / 09	0 / 09

9 Questions diverses

9.1 Informations travaux et diverses

- Les grilles du croisement des rues du Barry et de l'Engarenne sont posées.
- La mairie attend les retours des géomètres pour l'espace culturel. Elle dispose d'un devis de Christophe FOURCADIER de 2 880 € HT, et Olivier ARNAL a déjà informé le maire que sa prestation (non reçue à date) dépassera les 3 000 € HT. Il propose de valiser la prestation du moins disant soit celle du cabinet FOURCADIER.

Pour	Contre	Abstention
09 / 09	0 / 09	0 / 09

- Aux Gouttines, plusieurs passages du chemin se sont affaissés, et un marché à bons de commande est lancé. Un premier devis, onéreux, de l'entreprise Germain a été reçu. Bien que de part et d'autre du chemin, les parcelles soient privées, ce chemin sans issue reste communal jusqu'à la maison. Un courrier recommandé de la mairie sera envoyé aux propriétaires pour laisser le portail ouvert. Une enquête publique sera menée pour privatiser une partie de ce chemin (du portail à leurs maisons).
- L'enquête publique pour le chemin des Gouttines sera complétée par la privatisation de l'impasse de Mathurin DELORD.

9.2 Demande d'achat d'une parcelle communale

Gisèle LIBOUREL au Mazes souhaite acquérir deux parcelles (n°37 et n°44). Les parcelles voisines sont à M. Chapuis. Or, le chemin jouxtant ces deux parcelles est inaliénable donc les parcelles ne sont pas vendables. Une réponse en ce sens sera faite à la demande.

9.3 Réunion publique rue du Serre le 12 avril à 17 h 30

Les personnes du secteur sont invitées par courrier à une réunion publique le 12 avril pour les travaux de la rue du Serre. Des affiches sont aussi posées et l'information est mise sur le site Internet de la commune. Evelyne FURTOSS-PASTORE transmet aussi l'information aux personnes des maisons secondaires absentes de Lanuéjols en ce moment.

9.4 Devis restauration des compoix Archives départementales

Les compoix récupérés par Mme LIBOUREL et datant de 1600, doivent être restaurés. Les Archives départementales font faire la restauration par l'entreprise La Reliure du Limousin, et nous proposent :

- Une restauration à leur frais, avec conservation des compoix aux Archives du département,
- Un tarif de 2 736 € et 2 124 € pour les 2 compoix, qu'on conserve sur la commune.

→ **Le conseil municipal délibère sur le choix 2, de payer la restauration et garder les compoix sur la commune :**

Pour	Contre	Abstention
09 / 09	0 / 09	0 / 09

9.5 Label « 80 ans de la Libération » et cérémonie

En janvier dernier, la préfecture a envoyé un courrier pour participer à la commémoration de la Libération, auquel la mairie a répondu. Nous avons reçu hier le label « 80 ans de la Libération » avec le projet suivant : un travail de mémoire sera mené avec l'école de Lanuéjols sur 2 combattants de la commune : Emile FABRE et Georges VALESI. Une exposition valorisera leur biographie et les documents de l'époque et les interviews de Robert FUMEL et Jean TEISSIER, témoins des événements. Un défilé de voitures anciennes et chant de la Marseillaise par une chanteuse lyrique sont en construction pour compléter cette cérémonie.

Enfin, une commémoration à La Parade sera organisée, avec l'intervention d'Hervé FUMEL, professeur d'Histoire, les élèves de notre école y participeront.

9.6 Déplacement de la prochaine date du CM

Le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 22 mai à 20 heures, au lieu du vendredi 24 mai.

Fin de séance à 22h00.